



Florac

## **Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) MARCHE DE TRAVAUX**

**Maître d'ouvrage** : Commune de Florac – 48400

**Objet** : création d'une via ferrata sur le rocher de Rochefort à Florac

- conception et réalisation de la via ferrata,
- conception et réalisation de la signalétique.

**Lieu d'exécution** : rocher de Rochefort (48400- Florac)

**Mode de passation** : MAPA (articles 28 du CMP)

**Désignation du lot unique** : conception et réalisation d'un itinéraire de via ferrata

**Durée de la mission** : 5,5 mois à compter du 1<sup>er</sup> février 2012

**Durée de validité des offres** : 90 jours

**Modalités de paiement** : article 98 du code des marchés publics. Le paiement s'effectuera par virement dans les 30 jours suivant la réception de la facture.

**Date limite de remise des offres** : **23 janvier 2012 avant 12 heures**

**Justificatifs à produire** :

- Capacité professionnelle, technique, économique, financière, homologation de la société pour ce type de travaux et ensemble des pièces indiquées aux articles 45 et 46 du CMP
- Déclarations relatives aux effectifs, aux compétences et aux moyens du candidat
- Références du candidat (études similaires sur les 3 dernières années)

**Critères pris en compte pour le choix de l'offre** : pondération selon les critères suivants :

- Phasage et délais de réalisation = 35 %
- Valeur technique de l'offre = 35%
- Prix des prestations = 30%

**Modalités de remise des offres** : envoyées sous pli recommandé ou déposées en Mairie contre récépissé. Le pli sera composé de deux chemises assemblées dans une enveloppe. L'enveloppe extérieure portera la mention suivante : « création d'une via ferrata sur le rocher de Rochefort à Florac - Ne pas ouvrir ». La première chemise, avec libellé de l'entreprise, contiendra l'ensemble des documents de candidature, dont les justificatifs. La seconde chemise intérieure, avec libellé de l'entreprise, contiendra l'ensemble des pièces relatives à l'offre, conformément au règlement de la consultation.

**Renseignements techniques et administratifs** : Mairie de Florac - 2, Place Louis Dides - 48400 FLORAC  
- Tél : 04.66.45.00.53.

**Le D.C.E. peut être retiré gratuitement** auprès de la Mairie ou adressé par courrier sur demande auprès de ce même service (contre paiement des frais d'envoi)

**Date d'envoi à la publication** : 22 décembre 2011